

Communiqué de presse

Cartes d'accès aux centres de recyclage

Après avoir été fixée au 1^{er} octobre, la date de démarrage du contrôle d'accès aux centres de recyclage de Colmar agglomération est repoussée au **lundi 4 janvier 2016**.

Les demandes initiales de badge (déposées avant le 30 avril) ont dépassé les 22 000 pour toute l'agglomération, et depuis, plus de 5 000 nouvelles ont été enregistrées, ce qui tend à prouver que ce nouveau système a bien été compris et accepté. En raison de ce nombre plus important qu'escompté, le traitement de toutes les demandes n'a pu être assuré dans les temps. Aussi, afin d'éviter tout désagrément aux usagers n'ayant pas encore reçu leur badge, les barrières du centre de recyclage resteront ouvertes jusqu'à cette date.

Néanmoins, **afin de tester le dispositif pour les usagers ayant leur badge**, des journées de contrôle avec **barrières baissées** seront organisées avec la présence d'agents du service. **Les particuliers qui ont déjà reçu le leur sont donc invités à bien se munir de leur badge à chacun de leurs passages en déchetteries**

Si vous n'avez toujours pas effectué votre demande de badge ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service gestion des déchets au 03.89.24.66.99 ou contact.dechet@agglo-colmar.fr

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr

Marion Morant

+ 33 (0)3 89 20 67 53

contact@colmar.fr